

**Ecole de Zudausques**  
**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE**  
du vendredi 12 mars 2021 à 17H45

**Etaient présents (en distanciel) :**

Les Parents : Mmes Lalliot et Trousson

Les Elus : M. Bee, Maire, et Mme Giovacchini, adjointe aux affaires scolaires

Les Professeurs des écoles : Mmes Louys, Julien, Bédague, Darques et Blaret, Mrs Vasseur et Saison

**Absents excusés :**

Mme Forgez, Inspectrice de l'Education Nationale

Mme Hilmoine, professeur des écoles

Mmes Legris et Duhaut, M. Dournel, parents élus

M. Devigne, Délégué Départemental de l'Education Nationale

**Ordre du jour :**

- ✓ Organisation du temps scolaire à la prochaine rentrée
- ✓ Sécurité
- ✓ Projet d'école
- ✓ Education physique et sportive
- ✓ Bilan financier/Actions envisagées
- ✓ Achats/Travaux
- ✓ Remerciements
- ✓ Photos de classes
- ✓ Fête d'école
- ✓ Nouveau projet numérique
- ✓ Ouverture d'une classe/Prévisions d'effectifs pour septembre 2021
- ✓ Questions diverses

M. Saison ouvre la séance à 17h45 et remercie chacun de sa présence.

✓ **Organisation du temps scolaire à la prochaine rentrée**

En 2017, l'organisation du temps scolaire (4 jours/semaine) avait été souhaitée par le conseil d'école et la municipalité, et acceptée par le DASEN pour une durée de trois ans. Ce choix aurait donc dû être à nouveau validé lors de la dernière année scolaire. Suite au confinement cela n'a pas été réalisé. Nous devons donc voter ce soir pour celle-ci à la rentrée de septembre prochain.

M. Saison pose la question suivante à l'assemblée: « Le conseil d'école souhaite-t-il une organisation différente de la semaine scolaire? ».

Après un vote à main levée, aucun changement n'est demandé (cf procès-verbal joint).

✓ **Sécurité**

Dans le cadre du PPMS, un exercice « intrusion » a été réalisé en décembre. Dans l'ensemble celui-ci s'est bien déroulé malgré des CM assez agités. Un problème se pose néanmoins : certaines fenêtres n'ont ni stores ni rideaux.

M. le Maire indique que ce problème n'a jamais été évoqué auparavant et que le nécessaire sera fait pour y remédier.

Un exercice confinement était prévu ce trimestre ; en raison du protocole sanitaire, il est reporté.

✓ **Projet d'école**

Après avoir rappelé les trois axes du projet, M. Saison fait le point sur ce qui a été réalisé, ce qui pourra ou ne pourra pas se faire d'ici fin juin:

- Dans le cadre de l'axe 1, les classes de neige et de mer ont été malheureusement annulées ; elles sont déjà reprogrammées du 15 au 23 janvier 2022 pour la classe de neige, du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2022 en ce qui concerne la classe de mer.

- Dans le cadre de l'axe 2, deux conteuses sont venues avant Noël pour toute l'école, le 22 mars une lecture participative théâtralisée d'un album sera proposée à chaque classe, le 15 avril les élèves des cycles 1 et 2 assisteront à un spectacle de marionnettes, et en juin toutes les classes auront droit à un spectacle sur les arts du cirque. La visite du théâtre de Saint-Omer paraît compromise cette année encore.

- Dans le cadre de l'axe 3, toutes les classes participeront à l'opération « Hauts-de-France Propres » en mai prochain. En raison de la crise sanitaire, une intervention, pour les classes du CP au CM2, des gendarmes spécialisés de la brigade d'Arras concernant les faits de violence et de harcèlement a dû être reportée.

#### ✓ **Education physique et sportive**

Au cycle 2, les séances de piscine n'ont pu être réalisées qu'en partie puisque les deux dernières ont été annulées à cause de la crise sanitaire.

Le cycle cyclotourisme est incertain car les cessions de passage d'agrément ne seront certainement pas programmées. Si tel est le cas, M. Saison lancera un appel aux personnes déjà agréées, et/ou se rendra avec sa classe sur le terrain de foot afin que chacun puisse évoluer avec sa bicyclette dans un endroit sécurisé.

#### ✓ **Bilan financier/Actions envisagées**

La vente des grilles a rapporté 1843€ ; la mairie nous a versé une subvention de 1608€ pour nos spectacles et sorties pédagogiques et une de 2885€ pour la future classe de neige ; celle-ci servira donc, nous l'espérons, l'an prochain ; l'association sportive de Zudausques a clôturé son compte et nous a fait don des 42.93€ qui restaient sur celui-ci.

Il reste donc sur le compte OCCE 16744.93€. Il reste à payer le spectacle de marionnettes environ 600€, l'intervention de M. Pierron 150€ et le cirque 910€, soit au total environ 1660€.

Une action est prévue prochainement afin de récolter de l'argent. Celle-ci sera définie ultérieurement.

#### ✓ **Achats/Travaux**

La coopérative a investi dans une nouvelle plastifieuse pour un montant de 109.93€.

L'aménagement de la nouvelle classe sera réalisé, le problème d'absence de stores ou rideaux sera résolu. Un système de fermeture à la barrière côté cantine est en cours d'installation.

#### ✓ **Remerciements**

M. Saison remercie :

- la municipalité pour les deux subventions, le paiement du spectacle de Noël, le financement des deux cycles piscine, ainsi que pour sa participation au nouveau projet d'investissement numérique.
- l'association sportive de Zudausques pour son don
- Mme Deluen pour avoir accompagné lors de toutes les séances de piscine.

#### ✓ **Photos de classes**

Elles sont prévues le mardi 25 mai avec le professionnel Laboleurs de Vimy.

#### ✓ **Fête d'école**

Celle-ci est prévue le samedi 3 juillet. Les élections étant avancées d'une semaine, nous avons la possibilité de l'organiser le samedi 26 juin. Les parents étant déjà prévenus de sa date, le 3 juillet est maintenu.

#### ✓ **Nouveau projet numérique**

La municipalité ayant décidé d'y participer, Mme Giovacchini expose ce projet, qui vise à conforter les équipements numériques de l'école pour permettre la continuité pédagogique et administrative, l'Etat finançant celui-ci à hauteur de 70%.

#### ✓ **Ouverture d'une classe/Prévisions d'effectifs pour septembre prochain**

Il y aura entre 140 et 150 élèves à la rentrée prochaine. M. l'Inspecteur d'Académie a décidé l'ouverture d'une classe élémentaire car nous ne devons pas dépasser 24 élèves en GS, CP et CE1, sans aller au-delà de 30 en cycle 3 ; ce qui n'est pas possible dans notre école.

Cette classe supplémentaire va permettre d'équilibrer les effectifs par classe et peut-être de prendre plus de TPS.

✓ **Questions diverses**

Aucune question diverse.

La séance est levée à 18h40  
Le président du conseil d'école  
Thierry Saison



La secrétaire de séance  
Anne-Sophie Darques



ECOLE : PRIMAIRE  
VILLE : ZUDAUSQUES  
CIRCONSCRIPTION : SAINT-OMER 1

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE EXTRAORDINAIRE DU 12 MARS 2021**

**Ordre du jour : Vote concernant l'organisation du temps scolaire.**

**Votants** : M. Bee, Maire de la commune  
Mme Giovacchini, adjointe rattachée aux affaires scolaires  
Mmes Lalliot et Trousson, parents élus  
M. Saison, directeur de l'école  
Mmes Louys, Julien, Bédague, Darques, professeurs des écoles

**Question** : Le conseil d'école souhaite-t-il une organisation différente de la semaine scolaire?

Organisation actuelle :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	9h/12h	9h/12h	9h/12h	9h/12h
Après-midi	13h30/16h30	13h30/16h30	13h30/16h30	13h30/16h30

**Résultat du vote** :

**POUR** l'organisation actuelle : **9 voix**

**CONTRE** l'organisation actuelle : **0 voix**

**Abstention** : **0**

**Conclusion** : Le conseil d'école ne sollicite aucun changement dans l'organisation du temps scolaire.

**Le président de séance, M. Saison**

